Renault Sandouville : une enquête en cours pour recours abusif à l'intérim

Selon l'AFP, l'usine Renault de Sandouville, qui vient d'être condamnée à fermer provisoirement, fait l'objet d'une enquête préliminaire pour recours abusif à l'intérim

PN Publié par Paris-Normandie Publié le 15/05/2020 à 20:29

L'usine Renault de Sandouville fait l'objet d'une enquête préliminaire pour recours abusif à l'intérim (Photo C. F./PN)

L'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime), <u>qui vient d'être condamnée à fermer provisoirement</u>, fait l'objet d'une enquête préliminaire pour recours abusif à l'intérim, a appris l'AFP vendredi 15 mai auprès du parquet du Havre.

« Nous, on a été auditionnés pendant six heures. Beaucoup de personnes ont été auditionnées, toutes les boîtes d'intérim et tout ça », a déclaré jeudi 14 mai à l'AFP Nicolas Guermonprez, délégué CGT, premier syndicat à l'usine qui emploie 1 848 personnes en CDI. « Quand l'enquête a commencé, il y a à peu près un an et demi, il y avait 1 500 intérimaires, 15 000 contrats d'intérim sur l'année. Aujourd'hui c'est divisé par deux », a-t-il ajouté, estimant le chiffre actuel encore élevé.

Le procureur de la République du Havre François Gosselin a juste indiqué à l'AFP vendredi 15 mai que « cette procédure était toujours en cours ». « Il n'y a aucune mise en cause à ce jour de Renault par la justice sur le recours à l'interim à Sandouville » a réagi de son côté Renault, contacté par l'AFP.

Déconfinement. Quand l'ausine Renault Sandouville va-t-elle redémarrer son activité ?

Pour Fabien Gloaguen, délégué FO à l'usine de Sandouville, « avoir recours aux intérimaires, c'est toujours bon signe, même si, nous, on a toujours mis en avant la nécessité d'embaucher en CDI (...) Évidemment, on souhaite mieux, mais on crache pas dans la soupe, ça donne du boulot à des gens ».

Selon l'avocat de la CGT, Nicolas Capron, le syndicat s'est porté partie civile le 18 juin 2018 dans cette enquête partie d'un procès verbal de l'inspection du travail. Indépendamment de cette enquête, Renault a été contraint le 7 mai par la justice de fermer provisoirement son usine de Sandouville, en raison de mesure de protections jugées insuffisantes contre le Covid-19.

La direction a annoncé faire appel de cette décision également déplorée par FO, deuxième syndicat du site, la CFE-CGC et la CFDT. Lundi 11 mai, la ministre du Travail Muriel Pénicaud s'était dite « choquée » par la CGT, à l'origine de la décision de justice, et avait regretté que 700 intérimaires n'allaient pas pouvoir reprendre le travail du fait de la fermeture de Sandouville, ce qu'avait également souligné FO. « Une entreprise avec 700 intérimaires, ça pose la question à personne? », a commenté jeudi 14 mai M. Guermonprez. « Aujourd'hui nous donner des leçons sur les intérimaires, on trouve ça relativement déplacé alors que Renault a une enquête sur le dos à ce sujet là », ajoute-t-il.

Déconfinement. Quand l'asine Renault Sandouville va-t-elle redémarrer son activité ?